



**Promotion de la qualité des itinéraires nationaux et régionaux de  
La Suisse à vélo, La Suisse à VTT, La Suisse en rollers  
et La Suisse en canoë**

11 mars 2009

---

SuisseMobile  
SchweizMobil  
SvizzeraMobile  
SvizraMobila

c/o Velobüro  
Solothurnerstrasse 107  
CH - 4600 Olten

Tél. 062 205 99 00  
Fax 062 205 99 01  
mail@ssuissemobile.ch  
www.suissemobile.ch

## 1. Objectifs

---

La fondation SuisseMobile, en collaboration avec Suisse Rando et la Fédération suisse de canoë, veut maintenir et, là où nécessaire, améliorer la qualité et la sécurité des itinéraires nationaux et régionaux de SuisseMobile. Cela concerne aussi bien la signalisation que la qualité de l'environnement et la sécurité.

## 2. Compétences

---

Pour le contrôle de la qualité des itinéraires, les partenaires suivants sont compétents:

- Le contrôle de qualité des itinéraires de «La Suisse à pied» est assuré par Suisse Rando selon ses objectifs de qualité. Des informations à propos des compétences et des mesures se trouvent dans le rapport "Promotion de la qualité de La Suisse à pied en 2009". La promotion de la qualité de La Suisse à pied n'est donc pas l'objet du présent document.
- Le contrôle de qualité des itinéraires de «La Suisse à vélo», de «La Suisse à VTT» et de «La Suisse en rollers» se déroule à deux niveaux, par les cantons et par la Fondation SuisseMobile. Une à deux fois par année, les cantons contrôlent plus particulièrement la qualité et la fonction de la signalisation. Ils peuvent déléguer ces contrôles à des tiers. En principe tous les trois ans, la Fondation SuisseMobile réexamine d'une part la qualité, la fonction, la conformité à la norme et l'uniformité nationale de la signalisation de direction selon la norme SN 640829 et le manuel "Signalisation des itinéraires pour vélo, VTT et engins assimilés à des véhicules", d'autre part la qualité des chemins empruntés et de leur environnement ainsi que la sécurité des itinéraires selon le manuel "Conception d'itinéraires cyclables".
- Le contrôle de qualité des itinéraires de «La Suisse en canoë» est effectué par la Fédération suisse de canoë en accord avec la Fondation SuisseMobile.

### **3. Promotion de la qualité pour «La Suisse à vélo», de «La Suisse à VTT» et «La Suisse en rollers»**

---

Le contrôle de qualité de «La Suisse à vélo», de «La Suisse à VTT» et de «La Suisse en rollers» se déroule à deux niveaux par les cantons et par la Fondation SuisseMobile.

Le contrôle de qualité par la Fondation SuisseMobile a lieu en principe tous les trois ans, complète les contrôles des cantons et se conforme aux principes suivants:

- Les visites sur place sont fixées au début de chaque année dans un plan des visites.
- A l'aide du plan des visites, les cantons sont informés au début de la saison des visites d'itinéraires prévues sur leur sol.
- La saison des visites commence en principe en mars et se termine au plus tard en novembre.
- Les visites sur place des itinéraires pour les rollers se déroulent si possible dans le cadre des visites des itinéraires pour les vélos.
- Lors des visites, les problèmes relevés (voir 3.1 Contenus des contrôles) sont documentés dans les procès-verbaux de visites (textes, cartes, photos, esquisses).
- Les procès-verbaux de visites sont transcrits dans une banque de données avec une proposition d'amélioration pour chacun des problèmes relevés.
- Les procès-verbaux de visites sont communiqués aux cantons concernés en principe au plus tard un mois après la visite afin de rapidement apporter les améliorations urgentes.
- La transmission des procès-verbaux est effectuée par la personne compétente pour chaque canton (voir 3.2 Compétences).
- La transmission des procès-verbaux est effectuée, après annonce préalable, en général par la poste et, selon la complexité des problèmes soulevés, aussi à l'occasion de réunions ou de visites sur place ensemble.
- Les résultats des contrôles concernant les parcours et les autres attributs SIG (voir 3.1 Contenus du contrôle) seront traités et corrigés dans le SIG. Cette vérification sur place doit permettre d'actualiser les données de base géoréférencées sur la mobilité douce dont s'occupe la Fondation SuisseMobile sur mandat de l'OFROU et de swisstopo.
- Les visites qui n'auraient pas pu se dérouler comme prévu pour diverses raisons seront repoussées à l'année suivante.
- Les visites effectuées seront rassemblées dans un rapport final.

### **3.1 Contenu des contrôles**

Les contrôles effectués par la Fondation SuisseMobile portent sur les aspects suivants:

#### **La Suisse à vélo**

- Signalisation de direction (qualité, fonction, conformité à la norme et l'uniformité nationale)
- Parcours des itinéraires (vérification SIG)
- Revêtement (en dur ou naturel, vérification SIG)
- Qualité des chemins et de leur environnement
- Sécurité (endroits dangereux etc.)
- InfoPoints de SuisseMobile (emplacements exacts, vérification SIG)

#### **La Suisse à VTT**

- Signalisation de direction (qualité, fonction, conformité à la norme et l'uniformité nationale)
- Parcours des itinéraires (vérification SIG)
- Revêtement (en dur ou naturel, vérification SIG)
- Catégories (chemin / rue / sentier, vérification SIG)
- Qualité des chemins et de leur environnement
- Sécurité (endroits dangereux etc.)
- Passages à franchir en poussant (selon les guides: durée, longueur, dénivellation et motivation)
- InfoPoints de SuisseMobile (emplacements exacts, vérification SIG)

#### **La Suisse en rollers**

- Signalisation de direction (qualité, fonction, conformité à la norme et l'uniformité nationale)
- Parcours des itinéraires (vérification SIG)
- Revêtement (en dur ou naturel, vérification SIG)
- Catégories (chemin agricole, forestier ou piétonnier / piste cyclable / route secondaire / trottoir, vérification SIG)
- Qualité des chemins et de leur environnement
- Sécurité (endroits dangereux etc.)
- InfoPoints de SuisseMobile (emplacements exacts, vérification SIG)

### **3.2 Compétences du côté de la Fondation SuisseMobile**

#### **Compétences selon les cantons**

- Bruno Hirschi pour AI, AR, BE, BL, BS, GL, GR, LU, NW, OW, SG, SO, SZ, UR, ZG, FL
- Lukas Stadtherr pour AG, FR, GE, JU, NE, SH, TG, TI, VD, VS, ZH

#### **Compétences selon les formes de mobilité**

La Suisse à vélo:

- Coordination: Thomas Ledergerber
- Visites sur place: Christian Friker, Thomas Ledergerber, Beatrice Nünlist, Rolf Bruckert \*

La Suisse à VTT:

- Coordination: Bruno Hirschi
- Visites sur place: Bruno Hirschi, Thomas Ledergerber, Lukas Stadtherr, Rolf Bruckert \*

La Suisse en rollers:

- Coordination: Lukas Stadtherr
- Visites sur place: Christian Friker, Thomas Ledergerber, Lukas Stadtherr

(\* mandataire externe)

### **3.3 Programme pour 2009**

#### **Procédure et déroulement dans le temps**

Les phases de travail suivantes sont prévues pour l'année 2009:

- Mars à novembre: Visites sur place des itinéraires de «La Suisse à vélo», de «La Suisse à VTT» et de «La Suisse en rollers»
- Fin novembre: Délai pour la transmission des procès-verbaux des visites

#### **4. Promotion de la qualité pour «La Suisse en canoë»**

---

Le contrôle de la qualité pour les itinéraires de «La Suisse en canoë» est effectué par la Fédération suisse de canoë (FSC) sur la base d'une convention avec la Fondation SuisseMobile.

Le contrôle de qualité est effectué par la FSC en principe une fois par année au printemps et concerne tous les itinéraires (cours d'eau) qui sont communiqués par SuisseMobile comme pouvant être empruntés individuellement.

Ces contrôles doivent permettre d'éliminer les défauts majeurs et les endroits dangereux avant le début de la saison ou pour le moins de les signaler via suisse-en-canoë.ch.

Le contrôle de qualité par la FSC se conforme aux principes suivants:

- La Fondation SuisseMobile et la FSC discutent des visites sur place au début de chaque saison et fixent un plan de ces visites.
- A l'aide du plan des visites, les cantons sont informés au début de la saison des visites d'itinéraires prévues sur leur sol.
- La saison des visites commence en principe en mars et se termine au plus tard au début de juin.
- Lors des visites, les défauts relevés (voir 4.1 Contenus des contrôles) sont documentés dans le procès-verbal de la visite (textes, cartes, photos, évent. esquisses).
- A chaque début de juin, avec la Fondation SuisseMobile, la FSC discute des procès-verbaux des visites en proposant comment éliminer les défauts relevés ou en indiquant les besoins de communication devenus nécessaires sur suisse-en-canoë.ch.
- Les procès-verbaux des visites sur place concernant la signalisation des cours d'eau ainsi que les infrastructures construites sont communiqués aux cantons en principe une fois par année au début de juin. Si, en raison d'un endroit dangereux, une rapide élimination est nécessaire, la Fondation SuisseMobile sera mise au courant directement à l'issue de la visite. La fondation discutera immédiatement des mesures à prendre avec le canton concerné.
- La transmission des procès-verbaux est effectuée par la personne compétente pour chaque canton (voir 3.2 Compétences).
- Les visites qui n'auraient pas pu se dérouler comme prévu pour diverses raisons seront effectuées dès que possible. Dans de tels cas, la Fondation SuisseMobile sera informée immédiatement.
- Les visites effectuées seront rassemblées dans un rapport final.

En complément aux contrôles annuels de qualité par la FSC, les prestataires de tours guidés (partenaires de SuisseMobile) seront incités à indiquer à la Fondation SuisseMobile les mesures constructives ou les modifications aux cours d'eau qui pourraient porter préjudice aux itinéraires de «La Suisse en canoë» ou les rendre dangereux.

En empruntant régulièrement les itinéraires de «La Suisse en canoë», les prestataires en question peuvent déceler à temps les risques et permettre de prendre immédiatement les mesures de sécurité nécessaires.

#### **4.1 Contenu des contrôles**

Les contrôles effectués par la FSC portent sur les aspects suivants:

- Signalisation des cours d'eau
- Conditions de portages aux centrales et barrages
- Vérification de la réalisation des demandes de l'année précédente concernant la signalisation et les mesures constructives
- Vérification des emplacements officiels d'embarquement et de débarquement de «La Suisse en canoë»
- Endroits dangereux
- InfoPoints de La Suisse en canoë (emplacements exacts et état)

Les contrôles effectués par les prestataires de services portent sur les aspects suivants:

- Signalisation des cours d'eau
- Endroits dangereux

#### **4.2 Compétences du côté de la Fondation SuisseMobile**

**La Suisse en canoë:**

- Coordination: Christian Friker

#### **4.3 Programme 2009**

##### **Procédure et déroulement dans le temps**

Les phases de travail suivantes sont prévues pour l'année 2009:

- Décembre 2008: Courriel d'information sur la "Promotion de la qualité pour la «La Suisse en canoë»" à tous les partenaires - prestataires
- Mars à mai: Visites sur place des itinéraires de «La Suisse en canoë»
- Juin: Remise des procès-verbaux aux cantons
- Janvier 2010: Vérification de la réalisation des mesures constructives proposées